



Le 22 mars 2021,

**À l'attention des élus du département du Puy De Dôme**

**Objet : Position des Structures Associatives Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques face aux attaques de la pêche de loisir en France.**

Madame, monsieur,

Le Président de l'Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes et les représentants des douze fédérations départementales qui composent notre territoire, s'unissent pour vous alerter, suite aux campagnes et actions diffamatoires menées contre la pêche de loisir en France.

En effet, régulièrement depuis 2017, la pêche de loisir est la cible de certains mouvements se décrivant comme défenseurs du bien-être animal. Ne se limitant plus à des manifestations et campagnes d'affichage, il s'agit maintenant de vœux qui sont en passe d'être adoptés dans certaines grandes villes (Paris, Bordeaux, Montpellier, Grenoble) pour interdire certaines formes de pêche à la ligne.

Aussi, et afin de rétablir un débat serein et des vérités plus factuelles, nous vous proposons de partager et d'échanger sur notre positionnement commun. Le document joint répond aux idées reçues véhiculées massivement et sans fondement contre la pêche de loisir en France.

En effet, il est tout de même choquant de voir dénigrer ouvertement plus d'un million et demi de pêcheurs, véritables sentinelles des cours d'eau, sous couvert de défense du bien-être animal... Alors que nos écosystèmes sont de plus en plus menacés, ce sont des intentions affichées d'interdire la pratique de la pêche de loisir en France qui sont largement déployées depuis 4 ans !

Ces postures idéologiques, portées par les antispécistes, investissent la sphère publique et politique française. Elles spolient la protection de l'environnement et de la biodiversité, affichant désormais ouvertement des vœux d'interdictions de pratiques de pêche, sans consultation ni discussion avec nos structures associatives de pêche et de protection du milieu aquatique, agréées pour la protection de l'environnement.

Notre région compte environ 300 000 pêcheurs, qui sont également des électeurs. Rappelons que nos adhérents et bénévoles, regroupés au sein des structures associatives de la pêche de Loisirs, œuvrent quotidiennement à la protection de la biodiversité aquatique, à la surveillance et l'entretien des cours d'eau, à l'éducation à l'environnement. Ils seront donc très attentifs aux discours propagés lors des campagnes électorales à venir. Nous comptons sur votre mobilisation à défendre nos missions et nos engagements et sommes disposés à échanger et agir à vos côtés dans l'intérêt commun.

Alain LAGARDE  
Président de l'ARPARA

Guy GODET  
Président FD AAPPMA 63